

21 déc 2007 -10:59

Appartient à Conseil des ministres du 21 décembre 2007

## Régie des bâtiments

Diverses mesures prises dans le cadre des travaux d'aménagement aux bâtiments WTC 2 et WTC 3

Diverses mesures prises dans le cadre des travaux d'aménagement aux bâtiments WTC 2 et WTC 3

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé une série de mesures dans le cadre des travaux d'aménagement aux bâtiments WTC 2 et WTC 3, pour le regroupement fonctionnel des services publics fédéraux dans la région bruxelloise :

- financement des travaux d'aménagement dans le WTC 2 et WTC 3 à charge des occupants, grâce à l'emprunt que la Régie des bâtiments conclurera pour les travaux qu'elle prend à charge,
- passation d'une procédure négociée sans publicité pour les études et l'exécution de travaux d'aménagement au WTC 3 à charge de la Régie,
- augmentation du loyer du WTC 3 au plus tard le 26 décembre 2009, suite à l'exécution des travaux à charge du bailleur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>